

Bouches-du-Rhône Associations, clubs et réseaux

MARSEILLE. Les experts-comptables étrangers se réunissent dans la cité phocéenne

Les experts-comptables du pourtour méditerranéen et du monde latin se réunissent les 2 et 3 décembre à Marseille dans le cadre des "Rencontres internationales de la profession comptable". Organisée par le Conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables, cette manifestation - une première du genre - est accueillie par le Conseil régional de l'Ordre des experts-comptables et par la Compagnie régionale des commissaires aux comptes. Au programme : la 9e conférence annuelle de la Fédération des experts-comptables méditerranéens qui s'intéressera aux nouvelles perspectives dans le cadre de l'Union pour la Méditerranée. Mais aussi la 21e conférence du comité d'intégration Latin Europe Amérique qui se penchera sur l'internationalisation de la profession. "Au-delà des clivages politiques, économiques ou religieux, l'ambition des experts-comptables est de réunir des professionnels soucieux d'accompagner de leur mieux le développement des PME", conclut Mohamed Laqhila, président de la Commission internationale du Conseil régional de l'Ordre.

Groupe Crédit Mutuel

Le groupe Crédit Mutuel a été élu banque de l'année 2010 en France par le magazine The Banker. Cette distinction récompense la forte proximité et l'offre de produits bancaires et d'assurances que décline la banque ainsi que la solidité de ses résultats.

les
NP



Quand experts-comptables et gendarmes parlent de développement durable

Depuis 2006, ils mettent en commun leur expertise et leur réseau pour informer et protéger les entreprises. Compte-rendu d'un colloque mobilisateur.

Face à une donne environnementale, sociale et fiscale en évolution permanente, la responsabilité juridique, civile ou encore administrative des chefs d'entreprise peut être engagée. Un colloque sur le thème "Le développement durable, nous sommes tous concernés !" a été organisé conjointement par l'Ordre des experts-comptables Pacac et par la gendarmerie nationale. Près de 150 participants se sont donc retrouvés au Parc Chanot, à Marseille, pour écouter ces experts témoigner sur les différentes façons dont ils accompagnent les entreprises, pour anticiper d'éventuelles irrégularités.

S'unir pour mieux prévenir

Après le travail illégal, le blanchiment d'argent ou encore la cybercriminalité, c'est donc au tour du développement durable d'être au cœur du 4e colloque des experts-comptables et de la gendarmerie nationale. Egalement partenaire : la Compagnie régionale des commissaires aux comptes d'Aix/Bastia. Quand on l'interroge sur les raisons d'une telle association, la gendarmerie nous confie, par la voie du

Général de division Marc Mondoulet, commandant la région de gendarmerie Paca : « Nous travaillons avec les experts-comptables depuis toujours. C'est important aussi de mieux nous connaître, afin de collaborer encore mieux ensemble. Notre présence à ce colloque permet à la profession de prendre la mesure des sanctions qui existent, si elle ne respecte pas la législation ». A terme, une prise de conscience des risques encourus permettrait bien entendu de diminuer les fraudes réalisées dans les entreprises, consciemment ou non. De son côté, Jean-Jacques de Ronchi, président du Conseil régional de l'Ordre des experts-comptable, confirme que « la présence de la gendarmerie nationale permet de toucher du doigt les risques encourus. Nous prenons à cœur notre mission. Quand on protège l'entreprise, on protège du même coup le tissu économique de sa région. Aujourd'hui, nous avons touché du doigt, de manière très concrète, les risques quotidiens auxquels nous sommes tous confrontés. Tout ce qui tend à faire respecter la charte de l'environnement doit être mis en œuvre.

La gendarmerie a toute sa place dans ce dispositif et s'attache dans ce domaine à prévenir, comme à constater, les infractions. »

Autres actions

Ce colloque entrait dans le cadre de la durée de formation obligatoire. Il est vrai que ces professionnels manquent de formation sur les questions environnementales. La législation va si vite et se montre si complexe... La profession s'est ainsi fortement impliquée avec la création d'un comité « Développement durable » dépendant d'une commission

du Conseil supérieur de l'Ordre. Une commission régionale existe également. Au niveau national, le club « Développement durable » a vu le jour en 2007. Il met en place des formations pour informer et sensibiliser sur les risques, mais aussi sur les bénéfices induits par la mise en place et le suivi d'une stratégie de développement durable. Le thème du jour a donc su mobiliser. « Il est même devenu une vraie question de société », a conclu le Général de division, Marc Mondoulet.

Alexandra Zilbermann

www.cidunati.org

**Le site de défense
des Commerçants
et Artisans**

Didier Girard
Président départemental
04 42 20 50 35

ACTUALITÉS

PROFESSIONS DU CHIFFRE

Quand experts-comptables et gendarmes parlent de développement durable



Depuis 2006, ils mettent en commun leur expertise et leur réseau pour informer et protéger les entreprises. Compte-rendu d'un colloque mobilisateur.

Face à une donne environnementale, sociale et fiscale en évolution permanente, la responsabilité juridique, civile ou encore administrative des chefs d'entreprise peut être engagée. Un colloque sur le thème "Le développement durable, nous sommes tous concernés !" a été organisé conjointement par l'Ordre des experts-comptables Pacac et par la gendarmerie nationale. Près de 150 participants se sont donc retrouvés au Parc Chanot, à Marseille, pour écouter ces experts témoigner sur les différentes façons dont ils accompagnent les entreprises, pour anticiper d'éventuelles irrégularités.

S'unir pour mieux prévenir

Après le travail illégal, le blanchiment d'argent ou encore la cybercriminalité, c'est donc au tour du développement durable d'être au cœur du 4e colloque des experts-comptables et de la gendarmerie nationale. Egalement partenaire : la Compagnie régionale des commissaires aux comptes d'Aix/Bastia. Quand on l'

interroge sur les raisons d'une telle association, la gendarmerie nous confie, par la voie du Général de division Marc Mondoulet, commandant la région de gendarmerie Paca : « Nous travaillons avec les experts-comptables depuis toujours. C'est important aussi de mieux nous connaître, afin de collaborer encore mieux ensemble. Notre présence à ce colloque permet à la profession de prendre la mesure des sanctions qui existent, si elle ne respecte pas la législation ». A terme, une prise de conscience des risques encourus permettrait bien entendu de diminuer les fraudes réalisées dans les entreprises, consciemment ou non. De son côté, Jean-Jacques de Ronchi, président du Conseil régional de l'Ordre des experts-comptable, confirme que « la présence de la gendarmerie nationale permet de toucher du doigt les risques encourus. Nous prenons à cœur notre mission. Quand on protège l'entreprise, on protège du même coup le tissu économique de sa région. Aujourd'

« Nous travaillons avec les experts-comptables depuis toujours. C'est important aussi de mieux nous connaître, afin de collaborer encore mieux ensemble. Notre présence à ce colloque permet à la profession de prendre la mesure des sanctions qui existent, si elle ne respecte pas la législation ».

MARC MONDOULET,
COMMANDANT LA RÉGION DE GENDARMERIE PACA

d'hui, nous avons touché du doigt, de manière très concrète, les risques quotidiens auxquels nous sommes tous confrontés. Tout ce qui tend à faire respecter la charte de l'environnement doit être mis en oeuvre. La gendarmerie a toute sa place dans ce dispositif et s'attache dans ce domaine à prévenir, comme à constater, les infractions. »

Autres actions

Ce colloque entrait dans le cadre de la durée de formation obligatoire. Il est vrai que ces professionnels manquent de formation sur les questions environnementales. La législation va si vite et se montre si complexe... La profession s'est

ainsi fortement impliquée avec la création d'un comité « Développement durable » dépendant d'une commission du Conseil supérieur de l'Ordre. Une commission régionale existe également. Au niveau national, le club « Développement durable » a vu le jour en 2007. Il met en place des formations pour informer et sensibiliser sur les risques, mais aussi sur les bénéfices induits par la mise en place et le suivi d'une stratégie de développement durable. Le thème du jour a donc su mobiliser. « Il est même devenu une vraie question de société », a conclu le Général de division Marc Mondoulet.

ALEXANDRA ZILBERMANN